

CH_VB 81.266 vom 17. März 1982

Bundesverwaltung, 1982-03-17, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_81.266

FR: CH_VB 81.266 du 17 mars 1982

IT: CH_VB 81.266 del 17 marzo 1982

Erwägungen

E. 17

März 1982 159 Postulat Bauer zieht auf mündliche Ergänzungen. Aus der Mitte des Rates wird das Wort nicht verlangt. - Sie haben gemäss Kommissionsantrag beschlossen. #ST# 81.918 Postulat Bauer Abrüstungsverhandlungen. Beitrag der Schweiz Pourparlers de Genève sur le désarmement. Contribution suisse Wortlaut des Postulates vom 17. Dezember 1981 Mehrere Persönlichkeiten unseres Landes haben von neuem mit Nachdruck den selbstmörderischen Unsinn des Wettrüstens verurteilt und darauf hingewiesen, dass der Menschheit durch die überdimensionierten atomaren Waffenarsenale die totale Zerstörung droht. Es wird namentlich auf die Artikelreihe verwiesen, die Prof. Gasteyger (Institut des Hautes études internationales, Genf; Internationales Institut für strategische Studien, London) vom 7. bis 10. Dezember im «Journal de Genève» veröffentlicht hat, den letzten davon unter dem Titel «Denken wir nach vor dem Holocaust», und auf die von Oberstdivisionär Gustav Däniker im November in der «NZZ» veröffentlichte Studie «Friedenssicherung erfordert glaubwürdige Leistung». Däniker stellt fest, dass im Rahmen einer doppelten Überlebensstrategie unsere rein militärische Landesverteidigung und unsere diplomatischen Friedensbemühungen sich ergänzen müssen. Diese Vorschläge stimmen mit den immer häufiger ausgedrückten Wünschen überein, wonach unser Land, statt zu resignieren, sich mit mehr Dynamik, Mut und Grosszügigkeit für den Frieden einsetzen soll. Gegenwärtig verhandeln die USA und die Sowjetunion in Genf über Abrüstung. Die Verhandlungen werden nächstes Jahr auf Ministerebene weitergeführt. Der Bundesrat wird gebeten, 1. die Vorschläge von Prof. Gasteyger und Oberstdivisionär Däniker zu prüfen; 2. abzuklären, welche Möglichkeiten bestehen, zur Sicherung des Friedens die Politik der guten Dienste zu verstärken. Ein Mittel, wahrscheinlich das dringlichste, bestünde darin, die Dienste der Schweiz zur Kontrolle der Rüstungsbegrenzung auf beiden Seiten anzubieten, so wie Divisionär Däniker es vorschlägt. Texte du postulat du 17 décembre 1981 Plusieurs personnalités de notre pays ont à nouveau dénoncé avec force ces derniers jours la folie suicidaire que constituent la course aux armements et la menace de destruction totale que font courir à l'humanité des arsenaux atomiques surdimensionnés. Nous nous référons notamment aux articles parus dans le Journal de Genève du 7 au 10 décembre sous la plume du professeur Curt Gasteyger, de l'Institut des Hautes études internationales (IHEI) et de l'institut International d'études stratégiques de Londres (IISS), dont le dernier s'intitule «Réfléchissons un peu avant l'holocauste», ainsi qu'à l'étude publiée à mi-novembre dans la NZZ, intitulée «Friedenssicherung erfordert glaubwürdige Leistung», dont l'auteur est le colonel-divisionnaire Gustav Däniker. Ce dernier affirme que, dans le cadre d'une double stratégie de survie, il est indispensable que se complètent et notre défense purement militaire et les initiatives de notre diplomatie en faveur de la paix. Ces propos concordent avec les vœux exprimés de plus en plus fréquemment, selon lesquels il importe, plutôt que de céder à la résignation,

que notre pays s'engage avec plus de dynamisme, d'audace et de générosité en faveur de la paix. En ce moment même des pourparlers sur le désarmement ont lieu à Genève entre représentants des USA et de l'URSS. Ils se poursuivront l'an prochain au niveau ministériel. Le Conseil fédéral est prié d'étudier 1. Les propositions du professeur Gasteyger et du colonel-divisionnaire Däniker; 2. Les moyens d'intensifier sa politique des bons offices au service de la paix; l'un de ces moyens, et probablement le plus urgent, étant de proposer les services de la Suisse pour contrôler de part et d'autre la limitation de l'armement, ainsi que le propose le divisionnaire Däniker. Mme Bauer: Les marches en faveur de la paix, qui dans toute l'Europe et dans notre pays même ont réuni des dizaines, des centaines de milliers de manifestants, témoignent incontestablement de la peur, de l'insécurité profonde qui étreignent le monde contemporain devant l'escalade de l'armement, la prolifération de la bombe atomique et le développement des moyens de destruction de masses, qui permettent désormais à l'humanité de se détruire entièrement. Les unes après les autres, les conférences en faveur du désarmement se soldent par un échec et les Etats n'arrivent pas à se mettre d'accord pour interdire, pour proscrire les moyens de destruction de masses tels que les armes atomiques et chimiques qui frapperaient lourdement les populations civiles. Le message accompagnant la convention que nous avons votée tout à l'heure le souligne abondamment. En tant que Parlement, en tant que Gouvernement de ce pays, nous ne pouvons ignorer cette inquiétude. Je considère, pour ma part, qu'il est de notre devoir de répondre aux interrogations angoissées de nos concitoyens, de leur faire savoir que nous partageons leurs craintes et de les assurer de notre soutien. Plutôt que de se voiler la face, plutôt que de céder à la résignation ou de condamner indistinctement tous ceux qui manifestent, plusieurs personnalités de premier plan dans notre pays, lucidement, courageusement, ont évoqué au cours des derniers mois les réponses possibles et l'attitude à adopter. Permettez-moi de mentionner quelques-unes de ces interventions parmi les plus marquantes. A la fin de l'an dernier, le professeur Kurt Gasteyger, directeur du Séminaire d'études stratégiques de l'Institut universitaire des hautes études internationales, à Genève, et membre de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, publiait dans le Journal de Genève une série de quatre articles sur la course aux armements. Le dernier s'intitule «Et si l'on réfléchissait avant l'holocauste?» Après avoir rappelé les plans d'armement gigantesques et les arsenaux surdimensionnés, il affirme que tout doit être entrepris pour mettre un terme à la course aux armements et pour s'interroger sur les limites de cet effort. Il en appelle à une réflexion collective et pose, pour conclure, la question suivante; «La fuite en avant fut jusqu'ici la voie la plus confortable. Ne serait-ce pas faire preuve de plus de courage que de commencer à s'engager à désarmer?» A cette même époque, la Société suisse des officiers a publié ses douze thèses concernant la paix. Après avoir rappelé que, en tant qu'Etat neutre, la Suisse a le devoir, à l'égard de la communauté internationale, de défendre son territoire de manière crédible, la Société suisse des officiers affirme: «La Suisse doit développer son action de bons offices sur le plan politique en vue d'atteindre à un désarmement général, à un contrôle du désarmement et à la mise en place de moyens efficaces sur le plan international permettant de résoudre les crises sans violence. Favoriser, d'une part, la paix par l'aide au développement et par la solidarité avec les nations les plus pauvres du globe, et vouloir, d'autre part, assurer la paix ne sont pas deux

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali
Petition Burger Christine, Genf. Humanitäre Hilfe Pétition Burger Christine,

Genève Aide humanitaire In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1982 Année Anno Band II Volume Volume Session Frühjahrssession Session Session de printemps Sessione Sessione primaverale Rat Ständerat Conseil Conseil des Etats Consiglio Consiglio degli Stati Sitzung 09 Séance Seduta Geschäftsnummer 81.266 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 17.03.1982 - 08:50 Date Data Seite 158-159 Page Pagina Ref. No

E. 20

010 457 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.